Image not found or type unknown

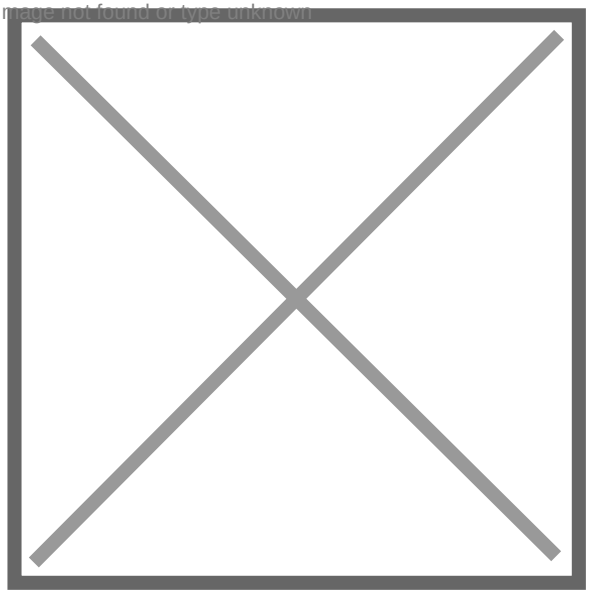

Succession en attente pour cause de comptes vidés par un membre d

Par **cracotte3**, le **20/01/2012** à **14:51**

Bonjour,
Je désirerai simplement savoir vers qui me diriger car mon héritage traine depuis 5 ans d'avocats en avocats rien ne bouge je vs explique les faits. Je suis la seule héritière mon père a donné pouvoir sur deux de ses comptes à sa soeur qui a vidé les deux comptes avant son dècès. Je réclame les 16 OOO euros qu'elle a pris pour son compte personnel 'j'en ai les preuves car j'ai les relevés bancaires indiquant les opérations bancaires et ma dernière avocate propose de faire une constitution partie civile car j'avais déposé une plainte pour abus de faiblesse qui n'a pas aboutie. A ce moment là je n'avais pas encore les preuves donc le dossier a été classé sans suite et aucune réponse pour notre demande de réouverture de ce dossier?qu'en pensez vs vous que dois je faire car j'ai l'mpression que cette nouvelle voie va encore demander du temps. Vers qui dois je me tourner pour avoir gain de cause? merci de me renseigner car je suis un peu découragée!

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés